

*Rapports de comités*

J'aimerais connaître l'opinion du député en ce qui concerne l'impôt minimum. Pense-t-il que certains des agriculteurs qui vont prendre leur retraite se sentent trahis par cet impôt? On leur avait promis une exemption sur les gains en capital. Tel que je lis les dispositions sur l'impôt minimum, il s'appliquera, dans certaines circonstances, à ceux qui ne paieraient pas d'impôt autrement. De nombreux agriculteurs, en raison de la situation économique désespérée qu'ils connaissent, ne paieront pratiquement pas d'impôts, car ils n'ont tout simplement pas de bénéfices. Ils se sentiront trahis s'ils vendent leur exploitation, réalisent des gains en capital et doivent payer des impôts en raison des dispositions sur l'impôt minimum, alors que le gouvernement leur avait promis une exemption sur les gains en capital.

**M. Hovdebo:** Monsieur le Président, les agriculteurs et les petits entrepreneurs se sentent trahis depuis des années. Un bon nombre de gens réinvestissent tout ce qu'ils gagnent dans leur entreprise ou leur exploitation agricole pour l'améliorer. Il était logique de leur donner cette exemption qui leur permettait d'utiliser tout ce qu'ils avaient économisé au cours des années. Au moment de leur départ en retraite, ils pouvaient utiliser cet argent économisé pour améliorer leur situation.

En ce qui concerne l'impôt minimum, c'est encore un cas typique. On reprend d'une main ce que l'on a donné de l'autre. Je recommande sincèrement que le gouvernement le supprime pour les petites entreprises et les exploitations agricoles, car elles doivent continuer à bénéficier de l'exemption sur les gains en capital. Sinon, la seule recommandation du rapport que le ministre des Finances a suivie aurait été annulée par l'impôt minimum. Cet impôt est une bonne idée. Il devrait être appliqué. Cependant, si on impose ce fardeau aux gens qui n'en ont pas les moyens, cela va exactement à l'encontre de ce qu'on disait vouloir faire.

● (1530)

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion cet après-midi de participer au débat. Je dois dire, cependant, que j'aurais préféré parler au sujet de la motion principale plutôt que de l'amendement. Bien entendu, l'amendement a été présenté de façon éloquente par mon bon ami et distingué collègue, le député d'Algoma (M. Foster) qui, manifestement, s'y connaît en agriculture. Il souhaitait que les agriculteurs du pays profitent le plus possible des programmes agricoles. Il désirait qu'ils bénéficient de recommandations fort utiles faites à l'unanimité par le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Cependant, à quoi avons-nous eu droit? A une tentative d'obstruction systématique de la part d'un député conservateur. Il ne veut pas qu'on règle cette question. Il ne souhaite pas que les agriculteurs aient plus. Il désire retarder les choses. Pouvez-vous le croire, monsieur le Président? Un député conservateur tentant de retarder l'adoption d'une mesure législative. Normalement, ce sont les ministériels qui accusent les députés de l'opposition d'agir ainsi. Aujourd'hui, dans cette enceinte, nous avons vu un député conservateur tenter de renvoyer un projet de loi au comité, car il ne voulait pas l'étudier. Il n'aurait pas eu le courage de voter contre un projet de loi qui aurait manifestement profité aux agriculteurs de sa circonscription.

Comment en sommes-nous arrivés là? Comment nous sommes-nous placés dans cette situation embarrassante? Je vais

vous le dire, monsieur le Président. Je suis persuadé que vous vous en souvenez fort bien et qu'étant une personne objective, vous vous rendrez à l'évidence. Au cours de l'été 1984, les conservateurs ont fait plusieurs promesses aux agriculteurs canadiens. En fait, ils en ont fait à tout le monde.

**M. Robichaud:** Combien?

**M. Boudria:** Je vous ai peut-être déjà dit que les conservateurs avaient pris 338 engagements. Or, j'ai en main un petit opuscule intitulé «338 promesses conservatrices».

**M. Robichaud:** Deux cents ou trois cents?

**M. Boudria:** 338.

**M. Tobin:** S'agissait-il de dépôts sacrés?

**M. Boudria:** Dans certains cas oui, mais dans d'autres, ce n'était que de simples promesses conservatrices générales. Certaines, bien entendu, étaient extrêmement importantes. Un certain nombre étaient contradictoires. En effet, 113 de ces promesses prévoyaient des dépenses supplémentaires et cinq, des réductions de dépenses. Deux visaient à accroître les recettes et 26, à les réduire. Les conservateurs se demandent ensuite pourquoi ils ne peuvent réaliser leur programme électoral. Ce n'est pas surprenant. Il faut choisir entre une chose ou une autre. C'est à ce point. Mon honorable collègue de Westmorland-Kent demande si certaines promesses s'adressaient aux banques. Il n'y en a pas ici. J'ai peut-être mal vu. Il n'est promis nulle part d'accorder des milliards de dollars aux banques.

**M. Tobin:** Est-il question des gains en capital?

**M. Boudria:** Oui, il en est question. Il y a ici toutes sortes de promesses à l'intention des agriculteurs. Laissez-moi vous en rappeler quelques-unes qui doivent sûrement être gravées dans votre mémoire car, comme moi, vous avez entendu ces discours imprégnés de sectarisme politique.

En ce qui concerne l'agriculture, on a promis, premièrement, d'abolir la taxe sur les gains en capital lors de la vente de biens agricoles qui ne changeaient pas de vocation. Rappelez-vous bien que l'impôt devait être aboli si la terre continuait de servir à l'agriculture. Qu'ont fait les conservateurs? Ils l'ont aboli partiellement et pour tout le monde, même les propriétaires d'hippodromes aux États-Unis, les propriétaires de villas dans les Antilles, les propriétaires de châteaux en Espagne et tous ceux que vous pouvez imaginer. L'abolition est partielle toutefois, pour les agriculteurs. Qu'ont-ils eu la suprême audace de faire? La semaine dernière, quand ils se sont aperçus que les dégrèvements dont ils faisaient cadeau à leurs riches amis étaient inacceptables, ils ont récupéré une partie des impôts de leurs riches amis, en attaquant du même coup, et sauvagement, les agriculteurs. Voilà ce qu'on fait les conservateurs. Ils ont promis de réduire le prix de l'essence. Le croiriez-vous d'un gouvernement qui a majoré le prix de l'essence de 18c. le gallon depuis son élection? Les conservateurs ont également promis de faire bénéficier les agriculteurs d'un régime d'obligations. Ils ont promis de réviser l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ces promesses figurent dans le recueil des 338 promesses des conservateurs. A propos, tous ceux qui voudraient se procurer ce recueil n'ont qu'à envoyer une lettre, non timbrée, à mon bureau et je me ferai un plaisir de le leur faire parvenir.